Participer au travail social

Introduction

Stéphane Rullac

Les crises et leurs cohortes de souffrance possèdent néanmoins la vertu de révéler les faiblesses et les limites des environnements dans lesquelles elles explosent. La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'échappe pas à cette règle et a montré des tendances lourdes qui ne sont plus tenables dans de multiples dimensions sociales de notre démocratie. Quels liens avec la participation et le travail social ?

La gestion gouvernementale hypercentralisée de la crise sanitaire a montré d'abord que le travail social est invisible, alors que la santé est repassée sous la lumière, mais aussi que la prise de décision descendante a écrasé toutes les dynamiques territoriales d'acteurs localement impliqués. Dans ce contexte, comment le travail social, au sens large, pourrait-il sortir de l'ombre dans laquelle il est plongé, au point de ne pas apparaître sous le radar de « Jupiter » ? Comment ce champ professionnel pourrait-il, en son sein, intégrer enfin la participation, pour respecter l'injonction des usagers à ne plus être considérés comme tels[1] ? Enfin, comment le travail social pourrait-il exercer une influence sur un fonctionnement politique pyramidal qui écrase la démocratie pourtant par nature transversale ? Et si ces enjeux étaient liés, comme autant de solutions à notre crise sociale actuelle à court terme, pour le travail social à moyen terme et pour la société à long terme ?

Nous postulons en effet que le travail social est un rouage démocratique central pour générer l'élan participatif, à partir des acteurs et actrices les plus malmenées socialement. C'est en effet à partir de la base

1 - Conseil supérieur du travail social, *Refonder le rapport aux personnes. « Merci de ne plus nous appeler* usagers *»*, www.cnle.gouv.fr, février 2015.

de la pyramide sociale que doit être mis en œuvre le processus participatif pour conquérir notre fonctionnement social, qui est au cœur de la fonction politique du travail social, aussi constitutive de son identité qu'éloignée de son fonctionnement actuel. En tant qu'outil politique au service de la participation sociale, le travail social gagnerait alors en visibilité par sa vertu sociale et son efficacité professionnelle. Mue par cette dynamique d'en bas, la France ressemblerait moins à un colosse aux pieds d'argile et à la tête hypertrophiée. Le travail social ne serait plus cet obscur acteur noyé dans son identité caritative qui fonde son illégitimité professionnelle actuelle et permet, dans le secret de ses fonctionnements, de mettre en valeur une caste gouvernante bardée de médailles (dans les conseils d'administration) et de diplômes (dans les directions des services), qui rejoue en interne l'hypertrophie décisionnelle très française.

Le travail social s'est longtemps interrogé sur sa fonction, notamment dans les pages de cette revue, avec des publications qui apparaissent aujourd'hui comme des numéros historiques[2]. N'est-il pas temps aujourd'hui de dépasser ces questions d'utilité, alors que le travail social est fondé depuis plus d'un siècle, et de mettre les mains dans le moteur de ses dispositifs et de ses institutions pour en améliorer le fonctionnement ? Autrement dit, il nous semble urgent de passer désormais du « pourquoi » au « comment ». Une première piste de réflexion est la dimension participative et collaborative qui plaide pour une co-construction de tous les savoirs parties prenantes du travail social : les savoirs scientifiques, professionnels et d'expertise d'usage. La reconnaissance de ce dernier type de savoir est une forme de révolution scientifique, qui a commencé par la reconnaissance, le 22 juin 2013, de l'existence des savoirs professionnels par le jury de la Conférence de consensus[3]. Dès lors, les savoirs du travail social doivent se fonder sur la collaboration entre les chercheurs, les travailleurs sociaux et celles et ceux qui font usage des dispositifs, usagers en tête, mais aussi les décideurs, les financeurs, les familles…

Comment reconnaître ces savoirs ? En la matière, le France connaît un énorme retard, dans la mesure où le travail social n'est pas une discipline universitaire et ne bénéfice pas d'une reconnaissance scienti-

2 - « Pourquoi le travail social ? », *Esprit*, avril-mai 1972 et « À quoi sert le travail social ? », *Esprit*, mars-avril 1998.

3 - Conférence de consensus, *La Recherche en/dans/sur le travail social*, solidarites-sante.gouv.fr, 22 juin 2013.

fique. Pourtant, nous plaidons sans détour pour créer une communauté d'expertise fondant les sciences du travail social, à partir des trois types de savoirs issus de l'ensemble des acteurs et actrices impliqués, pour *« étudier les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits du travail social*[4] *»*. Pour ce faire, la participation est le principal véhicule d'une fondation du travail social en tant que profession, discipline et science. Afin de nourrir le débat, nous avons proposé à quatre auteurs de développer leur approche de la participation dans une visée opérationnelle.

Joëlle Zask plaide pour une reconnaissance de la participation comme étant au cœur de la démocratie et à la base de la constitution de toute cohésion sociale ou groupale. Ce processus de *« prendre part »* est cependant menacé par le risque de devoir perdre une partie de soi pour trouver une place, à défaut de trouver sa place. Prendre part, c'est aussi *« apporter une part, autrement dit contribuer »*. Chaque individu doit pouvoir apporter sa contribution individuelle tout en composant un ensemble homogène, tel un orchestre. Encore faut-il que chaque acteur-citoyen soit mis en situation de contribuer aux décisions politiques et qu'il puisse influer concrètement sur les conditions d'existence commune. Autrement dit, la participation est avant tout une contribution qui permet en retour de recevoir un bénéfice pour soi-même : *« Les trois phases de la participation bien comprise que sont prendre part, apporter une part et bénéficier d'une part, n'existent que rarement à l'état pur. »*

Claire Heijboer propose un nouveau concept pour sortir de l'éternel débat qui consiste à tenter de trouver un autre terme que l'appellation décriée d'« usager », avec l'objectif de ne plus considérer ce nouvel acteur uniquement comme vulnérable ou incapable. L'« usagent » est alors un citoyen expert qui fait usage d'une institution du travail social, au sens large. Ce nouvel acteur permet de créer de nouvelles recherches de type usagères, qui sont coopératives et intégrées à l'activité, *« faisant l'hypothèse que les usagers sont la classe centrale du mouvement de refondation des institutions sociales et médico-sociales »*.

Jennifer Fournier et Lydie Gibet évoquent les enjeux de deux recherches qui intègrent les savoirs issus de l'expérience de ceux et celles qui sont habituellement considérées comme des objets de recherche et non des

4 - Stéphane Rullac, *La Scientifisation du travail social*, Rennes, Presses de l'Ehesp, coll. « Politiques et interventions sociales », 2014, p. 114.

sujets. Tout un chacun, y compris des personnes en situation de handicap, a en effet des *« capacités à penser, analyser, construire, transmettre »*. Mais pour cela, il convient de faire de la recherche autrement, d'abord en rémunérant cette compétence, mais également en « bricolant » des méthodes nouvelles qui apportent une temporalité et des dimensions cognitives inédites. Pour le dire simplement, l'idéal de la participation des personnes concernées permet d'intégrer à la fois de la créativité et du concret aux recherches, qui sont trop souvent construites sur des données discursives asséchées de toute imagination.

Matthieu Angotti plaide également pour la participation des « usagers » au développement de l'action sociale, comme ressources susceptibles de coopérer à la conception et à l'évaluation des dispositifs qui leur sont dédiés. Ce passage *« de l'autre côté du miroir »* est d'abord vertueux, car cela renoue avec le projet historique des associations et permet un ajustement plus fin aux réalités des besoins, ouvrant des pistes inédites vers de nouvelles façons de faire. Cependant, cette approche se heurte depuis longtemps aux verrous technocratiques des organisations traditionnelles. La position dominante des sachants dans les organigrammes pyramidaux crée une prise de décision par le haut qui repose davantage sur l'affirmation d'une position sociale que d'une approche d'efficacité, ce qui plaide pour des organisations plus transversales. Cette aristocratie publique ou associative est un verrou à faire sauter particulièrement résistant, tant il s'inscrit dans l'histoire caritative de ce champ professionnel. Pour cela, le développement de méthodes centrées sur l'utilisateur, fondées sur le travail collectif, la méthode de type *design* et l'accroche territoriale, est une piste pragmatique à privilégier pour sortir de cette ornière historique.

Que chacune et chacun soit remercié de sa contribution, dans l'espoir que ces textes trouvent un intérêt renouvelé parmi le lectorat, plus de vingt ans après la dernière publication devenue culte. Construisons aujourd'hui l'avenir du travail social, qui passe par la participation, pour enrichir la réflexion au sein d'un champ professionnel qui ne peut plus rester dans l'ombre, à défaut de condamner ses acteurs à y rester également.